

**UNIVERSITÉ D'ÉCONOMIE DE BRATISLAVA
FACULTÉ DES LANGUES APPLIQUÉES**

Numéro d'immatriculation : 106005/B/2015/3610281581

***COMPARAISON DES DROITS ET DES
OBLIGATIONS DE LA CONDITION FÉMININE
DANS DEUX PAYS***

FRANCE ET SLOVAQUIE

Mémoire de licence

2015

Přidalová Barbora

**UNIVERSITÉ D'ÉCONOMIE DE BRATISLAVA
FACULTÉ DES LANGUES APPLIQUÉES**

***COMPARAISON DES DROITS ET DES
OBLIGATIONS DE LA CONDITION FÉMININE
DANS DEUX PAYS***

FRANCE ET SLOVAQUIE

Mémoire de licence

Programme d'études : Langues étrangères et communication interculturelle

Discipline d'études : Langues et cultures étrangères

Centre de consultation : Département des langues romanes et slaves

Tuteur : doc. PhDr. Ladislav Lapšanský, PhD.

Rapporteur : *Mgr. Lubomír Jančok*

Bratislava, 2015

Barbora Přidalová

Confirmation

Je soussignée Barbora Přidalová confirme avoir écrit le présent mémoire d'une manière indépendante et cité la bibliographie complète des ouvrages utilisés.

signature

Je tiens à exprimer ma gratitude à M. Ladislav Lapšanský qui a eu la gentillesse de diriger mon mémoire et m'a été utile à chaque moment où j'avais besoin de ses précieux conseils.

ABSTRAKT

Přidalová, Barbora: Porovnanie práv a povinností údelu ženy v dvoch krajinách. – Ekonomická univerzita v Bratislave. Fakulta aplikovaných jazykov ; Katedra románskych a slovanských jazykov FLEA. – Školiteľ : Doc. PhDr. Ladislav LAPŠANSKÝ, PhD.– Bratislava : FLEA UE, 2015, 54 strán

Cieľom záverečnej bakalárskej práce je porovnať práva a povinnosti údelu ženy na Slovensku a vo Francúzsku. Práca obsahuje 5 hlavných kapitol. Prvá sa zameriava na mýty a predsudky, ktoré podvedome francúzsku a slovenskú spoločnosť ovplyvňujú. Druhá sa venuje historickému kontextu, ako sa práva žien vyvíjali od doby uvedomenia si problematiky a ich vytrvalý boj o získanie volebného práva, resp. práva podieľať sa na rozhodovaní a moci krajiny. Nasledujúce dve kapitoly sa zameriavajú na súčasné postavenie a práva žien v spoločenskom a politickom živote. Posledná kapitola sa venuje Európskej únii, ktorou Slovensko a Francúzskou je súčasťou. V závere si zhrnieme hlavné myšlienky práce a vyjadríme svoj postoj k formulovaným problémom.

Kľúčové slová :

právo, zabezpečenie, rovnoprávnosť, emancipácia, rovnosť prístupu

RÉSUMÉ

Přidalová, Barbora: Comparaison des droits et des obligations de la condition féminine dans deux pays. – L'Université d'Économie de Bratislava. Faculté des langues appliquées ; Département des langues romanes et slaves FLEA. – Le tuteur : doc. PhDr. Ladislav Lapšanský, PhD.– Bratislava : FLEA UE, 2015, 54 pages

L'objectif du mémoire de fin d'études de licence est de comparer des droits et des obligations de la condition féminine en Slovaquie et en France. Le travail est divisé en 5 chapitres principaux. Le premier chapitre présente des mythes et des préjugés par lesquels la société française et slovaque sont, de façon inconsciente, influencées. Le deuxième chapitre est consacré au contexte historique, comment le droit des femmes se développait depuis sa prise de conscience et la lutte féminine acharnée pour obtenir le droit de vote, respectivement, le droit de participer à la prise de décision et au pouvoir de pays. Les deux chapitres suivants portent sur le statut et les droits de la femme d'aujourd'hui dans la vie sociale et politique. Le dernier chapitre traite le sujet de l'Union européenne à laquelle la France et la Slovaquie appartiennent. En conclusion, nous résumons les idées principales du mémoire et nous exprimons notre attitude à l'égard des problèmes formulés.

Les mots clés :

droit, sécurité, égalité, émancipation, égalité d'accès

TABLE DES MATIÈRES

Page

Introduction	9
Objectifs visés et approches possibles	10
1. Les mythes des femmes	11
1.1 Le mythe d'Ève	11
1.2 Le mythe de la faiblesse.....	11
2. La femme dans le contexte historique	13
2.1. La femme en France à l'époque de la Révolution française - 18 ^e siècle	13
2.2. La femme en Slovaquie au 18 ^e siècle.....	15
2.3. La femme en France au 19 ^e siècle.....	15
2.3.1. Code Napoléonien : les femmes sont déclarées juridiquement incapables ...	16
2.3.2. La révolution de 1848 : nouvel échec pour les femmes.....	16
2.4. La femme en Slovaquie au 19 ^e siècle.....	16
2.5. Les femmes au 20 ^e siècle.....	18
2.5.1. La femme en France pendant la Première Guerre mondiale	18
2.5.2. La femme en Slovaquie pendant la Première Guerre mondiale	19
2.5.3. La femme entre deux guerres mondiales – Les différences de l'acquisition de droit de vote en France et en Slovaquie	19
2.5.4. La femme en Seconde Guerre mondiale en France –l'acquisition de droit de vote pour les femmes	20
2.5.5. La femme en Slovaquie en Seconde Guerre mondiale	21
2.6. La femme française à partir de 1946 jusqu'à la fin du 20 ^e siècle	21
2.7. La femme slovaque à partir de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin du 20 ^e siècle	22
2.8. La comparaison des statuts de la femme dans ces deux pays depuis la prise de conscience de la problématique jusqu'à la fin du 20 ^e siècle.....	24
3. La femme dans la société actuelle	26
3.1. L'inégalité de revenus salariaux entre hommes et femmes	26
3.1.1. L'inégalité salariale en France.....	26
3.1.2. L'inégalité salariale en Slovaquie.....	27
3.1.3. La comparaison de l'inégalité salariale dans ces deux pays	27
3.2. La différence de l'obtention de diplôme d'enseignement supérieur entre les homme et les femmes	28

3.2.1.	La différence de l'obtention de diplôme d'enseignement supérieur entre les hommes et les femmes en France	28
3.2.2.	La différence de l'obtention de diplôme d'enseignement supérieur entre les hommes et les femmes en Slovaquie	29
3.2.3.	La comparaison de l'obtention de diplôme d'enseignement supérieur dans ces deux pays.....	30
3.3.	La femme et sa perception de condition dans la vie privée et professionnelle	30
3.3.1.	L'opinion des femmes françaises sur l'évolution de leur condition	31
3.3.2.	L'opinion des femmes slovaques sur l'évolution de leur condition	32
3.3.3.	La comparaison des sondages faits dans ces deux pays.....	33
4.	La femme et la vie politique	35
4.1.	La femme française en politique	35
4.1.1.	La représentation des femmes à l'Assemblée nationale française.....	35
4.1.2.	Les femmes importantes en politique française au présent.....	35
4.2.	La femme slovaque en politique	37
4.2.1.	La représentation des femmes au Conseil nationale slovaque.....	37
4.2.2.	Les femmes importantes en politique slovaque au présent	37
4.3.	La comparaison des femmes en politique dans ce deux pays.....	39
5.	La France et la Slovaquie dans l'Union européenne	40
5.1.	Représentation des femmes au Parlement européen.....	40
5.2.	Les actions les plus récentes de l'Union européenne dans le domaine de l'égalité hommes-femmes	40
	Résultats de recherche et conclusion	42
	Résumé.....	43
	Sources Bibliographiques.....	47
	Sources Sitographiques	49
	Sources personnelles.....	54

Introduction

J'ai décidé de dissenter l'égalité des sexes puisque j'ai souvent remarqué cette problématique pendant mon séjour d'études en France. Ce sujet y est souvent discuté et, surtout à Paris, les manifestations pour obtenir l'égalité entre les femmes et les hommes se déroulent relativement plusieurs fois par an. Les efforts visant à obtenir l'égalité y sont beaucoup plus éprouvés qu'en Slovaquie. Cela m'a amenée à réfléchir comment ce problème se développe en Slovaquie et quelle est la situation dans laquelle se trouvent les femmes slovaques en comparaison des femmes françaises.

Mon mémoire traite le sujet de la condition et de l'obligation des femmes aussi en France bien qu'en Slovaquie et successivement, nous allons les comparer mutuellement. Pour essayer de comprendre l'état actuel des droits des femmes en France et en Slovaquie au 21^e siècle, il convient de faire un retour aux sources mêmes du droit. Nous allons parler de l'histoire du combat des femmes pour la reconnaissance de leur droit et comment leur situation se développait jusqu'à présent. Aujourd'hui, nous prenons la possibilité de voter pour acquis, mais au début du 20^e siècle les femmes étaient encore loin de l'acquérir. Principalement, la France appartient parmi les derniers pays à accorder le droit de vote pour les femmes, c'était en 1944. La Slovaquie, au contraire, y est arrivée infiniment plus tôt, déjà en 1918.

Bien que les deux pays appartiennent à l'Union européenne (l'UE), on peut y encore apercevoir les différences sur le statut des femmes dans le domaine politique, sociale, économique mais aussi dans leur vie privée. Cependant, l'UE les voit obligés d'avoir certaines lois et stratégies communes que les deux pays doivent accepter et suivre.

Malgré la croissance constante de la sensibilisation et de l'égalisation de deux sexes, des différences fondamentales entre les hommes et les femmes persistent toujours et pour que ces différences soient éliminées, il faut en parler et idéalement les supprimer complètement. Nous sommes toujours à la recherche des réponses sur quoi ces inégalités sont basées et sur quelle base ont-elles été développées. Nous pouvons supposer que ces différences résultent des traditions, de la culture et de l'éducation différentes.

Objectifs visés et approches possibles

Le but de mon travail est de montrer le statut social et les droits des femmes dans deux entités fondées sur les racines et les traditions historiques identiques pourtant différentes. Je vais présenter leur chemin et la lutte féminine acharnée pour obtenir le droit de vote, respectivement le droit de participer à la prise de décision et au pouvoir dans le pays aussi bien que je voudrais parler de leur vie actuelle dans la société.

La méthode utilisée dans mon travail est comparative - déductive. Au début de chaque chapitre qui traite toujours un autre problème, les deux pays sont analysés isolément et puis à la fin du chapitre j'en déduis la conclusion finale basée sur la comparaison. Le premier et le dernier chapitre sont les seules exceptions car, au contraire, ils ont le caractère commun pour les deux pays.

L'une de mes bases principales de mon mémoire est d'étudier et d'analyser la littérature disponible et le travail d'experts sur ces questions. En fait, c'est un résumé des fondements théoriques sur un sujet donné. Mon mémoire est caractérisé par les paragraphes logiquement liés, de pertinentes références bibliographiques, une terminologie technique, objective et un point de vue complexe. J'utilise également les données statistiques qui sont indiquées dans les tableaux.

L'objectif majeur est de découvrir la réalité et faire les gens réfléchir sur ce problème qui est présent aussi en France qu'en Slovaquie.

1. Les mythes des femmes

Les hommes écartent les femmes de divers pouvoirs sous prétexte des idées préconçues, des dogmes professés ayant l'apparence d'une vérité prouvée: ce sont les mythes. Les mythes qui influencent le plus ces deux pays, ce sont le mythe d'Ève et le mythe de la faiblesse.

1.1 Le mythe d'Ève

Le mythe d'Ève est très ancien et on doit constater que le monde chrétien est affecté par lui. Les textes insérés dans le premier chapitre de la Genèse sont à l'origine de nombreuses controverses. Il est dit qu'après avoir tiré du néant le monde, Dieu crée l'homme à Son image. Il lui interdit de toucher au fruit défendu. Il donne à Adam une compagne, Ève. Un serpent survient et incite Ève à goûter de ce fruit et enfreindre la loi. Condamnation générale: Adam aux travaux forcés à perpétuité, lui et sa descendance. Ève, la femme, a enfanté dans la douleur à perpétuité; le serpent s'est traîné sur le ventre et s'est nourri de poussière, également à perpétuité. C'est le texte des débats. Les conclusions hâtives des exégètes de la première heure: Ève est à l'origine de tous nos maux puisque c'est elle qui est entièrement responsable du délit rapporté dans les Textes.

« Dans The Woman's Bible publiée en 1895 à New York par Elisabeth Cady Stanton and the Revising Committee, interprétation est inverse: la conduite d'Ève est meilleur que celle d'Adam. L'interdit a été lancé seulement à Adam qui laisse faire en silence, ne s'interpose pas et dénonce courdement sa compagne. C'est lui, Adam qui est responsable; les exégètes ont été injustes envers Ève » (Bensadon, 1999, p. 10).

Les autres disent qu'Ève a permis à Adam, donc à elle-même et à l'être humain, de connaître le Bien et le Mal. Elle est à l'origine du développement de l'intelligence et, partant, de la connaissance. *« Elle a contribué à forger l'être humain à l'image de Dieu selon la volonté qu'il avait antérieurement manifestée » (Bensadon, 1999, p. 10).*

1.2 Le mythe de la faiblesse

Que ce soit dans les débats télévisés, dans les articles de presse, dans les messages publicitaires ou même dans les couloirs sous forme de blagues, on entend des stéréotypes et des préjugés sur les femmes sans même de s'en rendre compte. Mais d'où viennent ces stéréotypes, préjugés ou clichés ? Comment influencent-ils notre façon de réfléchir et de penser dans la société, les interactions et la vision qu'on se fait de l'autre ?

« *On ne naît pas femme, on le devient* » (Beauvoir, 1949, p. 74). Cette proposition de Simone de Beauvoir affirme que l'inégalité homme-femme est construite culturellement et non naturellement. Elle souligne l'attention que dès l'enfance les femmes se forment en voyant les rôles de sexes différents. L'observation de leurs parents, par exemple, les influence en plusieurs formes. Ce n'est pas le père qui reste au foyer, qui prépare le repas, qui réalise des tâches domestiques, qui gagne, habituellement, un salaire inférieur à celui de sa femme et qui passe la majorité de temps par prenant soin de leurs enfants dans tous les domaines. Et au contraire ce n'est pas la mère qui est chef de famille, qui répare l'équipement et qui apporte de l'argent à la maison. À quelques exceptions près, dans la majorité de cas, c'est comme cela.

Il faut donner l'importance à un fait que la majorité d'études concernant les livres d'enfants fait preuve que nous pouvons voir les préjugés sexistes dans les contes de fées. En plusieurs cas, l'homme joue le rôle d'un prince fort, courageux, persistant, ambitieux et toujours prêt à se tirer d'affaire et de protéger sa princesse tandis qu'elle présente les qualités telles que la faiblesse, la douceur, la fragilité, la sensibilité, un peu de naïveté et plutôt la passivité que l'activité. Elle est toujours bien habillée et maquillée en attendant le prince dans son château. Par conséquent cette différence sexuelle influence notre manière d'être au monde, de penser et de se comporter. La différence entre les sexes est une réalité biologique que l'on ne peut pas dénier mais la science ne peut pas expliquer les écarts sociaux qui existent entre les hommes et les femmes. L'idée que la femme est inférieure à l'homme est plutôt commune même aujourd'hui.

Finalement, seule l'émancipation féminine peut permettre de dépasser les préjugés pour se détacher du mythe de la femme. Le «*sexe faible*», comme on peut encore l'entendre dire, est actuellement toujours considéré par certains comme inférieure à son homologue masculin, tant sur le plan physique que moral.

2. La femme dans le contexte historique

Pour essayer de comprendre l'état actuel des droits de la femme en France et en Slovaquie au 21^e siècle, il convient de faire un retour aux sources mêmes du droit. Nous allons essayer d'analyser les droits de la femme en France et en Slovaquie du 18^e siècle jusqu'à nos jours. Les périodes choisies servent à déterminer les fondements actuels des droits de la femme.

2.1. La femme en France à l'époque de la Révolution française - 18^e siècle

Avant tout, il est important de rappeler que la société française du 18^e siècle est une société chrétienne. Même si la société chrétienne européenne a peu évolué depuis le Moyen-Age, il y a toujours des mythes que la société suit. Sur ce mythe repose l'essentiel du comportement des hommes à l'égard des femmes : la femme doit être soumise à l'homme sans avoir oublié que la femme est le symbole du malheur basé sur la Bible où Ève a mangé le fruit défendu.

A la veille de la Révolution française, les mentalités n'ont pas beaucoup changé. La femme était naturellement évincée des droits civiques, sous le poids des préjugés et de la perception de la frontière entre l'espace privé et public, l'ordre des rapports naturels et sociaux.

En 1789 elles constamment souffrent de ne pas être traitées comme de vrais individus par les hommes. Elles doivent se contenter d'une activité domestique, extérieure à la société civile, et sont donc considérées comme des mères ou ménagères, loin des fonctions sociales que certaines désirent. Dans les citations mentionnées ci-dessous on peut prouver qu'elles étaient vraiment opprimées de la société.

« En vérité, je suis bien ennuyée d'être une femme : il me fallait une autre âme, ou un autre sexe, ou un autre siècle. Je devais naître femme spartiate ou romaine, ou du moins homme français. [...] Mon esprit et mon cœur trouvent de toute part les entraves de l'opinion, les fers des préjugés, et toute ma force s'épuise à secouer vainement mes chaînes. O liberté, idole des âmes fortes, aliment des vertus, tu n'es pour moi qu'un nom »
(www.histoire-image.org).

« Nous sommes remplis de préjugés. [...] De tous les préjugés, on n'en a point remarqué de plus propre que celui qu'on a communément sur l'inégalité des deux sexes » (www.blog.le-miklos.eu).

La Révolution française de 1789 instaure également la notion de suffrage censitaire – où le droit de vote est réservé aux contribuables versant un montant minimal d'impôt. Ce type de suffrage a exclu de diverses catégories de la population, dont les femmes. Un précurseur est le marquis Antoine Caritat de Condorcet, Président de l'Assemblée législative. Il est premier à soutenir officiellement le suffrage universel en 1789. Dans le journal il a écrit: *« Le droit de s'occuper directement ou par représentants des affaires de leur pays est un droit que les hommes tiennent non de leur sexe mais de leur qualité raisonnable, qui leur est commune avec les femmes »*, ou encore *« Pourquoi des être exposés à des grossesses et à des indispositions passagères ne pourraient – ils pas exercer les droits dont on n'a jamais imaginé de priver les gens qui ont la goutte tous les hivers qui s'enrhument aisément? »* (www.thucydide.com). Dans ce même journal il a constaté: *« Il faudrait prouver que les droits naturels des femmes ne sont pas absolument les mêmes que ceux des hommes ou montrer qu'elles ne sont pas capables de les exercer, ce qui est insoutenable »* (www.thucydide.com)

L'inégalité apparente des femmes se fonde donc selon lui sur le manque d'instruction dont elles sont victimes. Condorcet ouvre ainsi la voie aux féministes qui vont cibler leur lutte sur l'accès des filles à l'instruction.

Malgré tout, elles ne sont pas toujours considérées comme des citoyennes actives.

Cependant, certaines femmes fondent des clubs (clubs des Indigents, des Halles, la Société patriotique de bienfaisance révolutionnaire...) pour soutenir la Révolution en marche. Parmi ces militantes, on peut se pencher plus longuement sur un personnage marquant, Olympe de Gouges. Sensible aux injustices, elle ne peut que mener, à côté de ses combats politiques, économiques et sociaux un combat spécifique relatif à l'égalité des sexes.

« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits » (Gouges, 1789, Article 3).

« Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation qui n'est que la réunion de la Femme et de l'Homme » (Gouges, 1789, Article 3).

Par conséquence, les députés utilisent leurs prérogatives pour interdire aux femmes le droit d'assister à des manifestations politiques et de se réunir à plus de cinq sous peine d'être arrêtées. Dès le 3 octobre 1793, les clubs féminins sont prohibés et fermés et Olympe de Gouges et guillotinée.

Cependant, malgré toutes les difficultés, cette femme se distingue tout particulièrement par son courage hors du commun dans le combat pour le droit de la femme.

2.2. La femme en Slovaquie au 18^e siècle

En fait, il est vraiment extraordinaire qu'au 18^e siècle, La Haute-Hongrie dont la Slovaquie fait partie est sous la règne de Marie –Thérèse. Elle est impératrice unique au cours de 650 ans d'histoire de la famille des Habsbourg. Marie-Thérèse est la fille aînée de l'empereur germanique Charles VI. En 1711, celui-ci devient le dernier homme de la lignée directe des Habsbourg. Or, une vieille loi européenne, la Loi Salique, interdit aux femmes le droit d'hériter la couronne de leur père. À force de ne pas avoir un descendant mâle, il institue un décret appelé la Sanction Pragmatique en 1713. Ce document garantie le droit de succession pour sa fille. Ainsi, en 1745, à la mort de Charles VI, Marie-Thérèse accède au trône.

C'était la période difficile et elle est rapidement exposée à diverses pressions qu'elle affronte avec succès. Marie-Thérèse est résolue à ne pas céder face à ses ennemis européens mais au contraire prête à reconquérir toutes ses possessions. Pour cela, elle commence par le fait d'introduire une série de réformes, notamment la réforme de l'éducation par laquelle elle a introduit un six-année scolaire obligatoire sans distinguer l'origine, le lieu de résidence ou le sexe. Même les filles qui auparavant n'avaient pas cette possibilité pouvaient fréquenter l'école. Malgré cette réforme, les filles préféraient rester à la maison pour aider avec les tâches ménagères et la réforme ne les a pas pratiquement touchées.

2.3. La femme en France au 19^e siècle

Un progrès sur le terrain de l'égalité n'a pas augmenté car on sait que Napoléon avait dit ce-ci à la veuve de Condorcet : *« Je n'apprécie pas les femmes qui se mêlent de*

politique » (www.thucydide.com). Le règne de Napoléon a été une parenthèse à la fois sanglante et glorieuse entre la Révolution et la Restauration dite bourgeoise.

2.3.1. Code Napoléonien : les femmes sont déclarées juridiquement incapables

Le Code de 1804 expose parfaitement l'ensemble des interdits liés au sexe féminin. Napoléon Ier, qui déclare la femme juridiquement incapable, édicte des lois qui illustrent bien la misogynie ambiante et la domination masculine qui règne dans le foyer familial. L'homme, chef de famille, en a l'entière responsabilité. L'article 213 du Code napoléonien stipule : « La femme doit obéissance à son mari et le mari doit protection à sa femme » (www.thucydide.com).

2.3.2. La révolution de 1848 : nouvel échec pour les femmes

On aurait pu penser que la révolution de 1848 allait combler les lacunes de celle de 1789 en donnant enfin le droit de vote et l'éligibilité aux femmes. Le suffrage censitaire mis en place en 1789 est aboli. Les droits en matière de citoyenneté évoluent mais dans un sens qui ne change rien pour la condition des femmes. On met en place le suffrage universel en les oubliant. Les Françaises sont encore exclues de la notion même d'universalité. Elles se rebellent grâce à des personnalités telles que Désirée Gay, Jeanne Deroin, Eugénie Niboyet et surtout George Sand.

Cette dernière contribue largement à faire entrer les femmes sur la scène politique à travers le journal Société de la voix des femmes. Elle heurte l'opinion publique en posant ouvertement le problème des relations sexuelles imposées à la femme à l'intérieur du mariage. Sous le nom de « Femmes de 48 », elles toutes réclament pour la plupart le droit de vote. La bataille pour ce droit sera mouvementée et pleine d'espoir. Pourtant, le 27 avril 1848, le couperet tombe : les femmes sont encore une fois exclues de ce droit universel. La révolution de 1848 est un sévère revers pour les femmes.

2.4. La femme en Slovaquie au 19^e siècle

La question sur des problèmes des femmes en Slovaquie a été plus fortement abordée au 19^e siècle en relation avec l'autodétermination nationale provoquée par L'udovít Štúr. Dans le Journal National Slovaque il s'adresse aux femmes slovaques à participer à la vie nationale en rejoignant des chorals, théâtre amateur et les associations de sobriété.

D'après Štúr, la femme ne devrait pas être seulement bonne au foyer, mais elle devrait également être compréhensive aux objectifs nationaux. Néanmoins, il se rend compte qu'elles sont loin à comprendre cette problématique à cause de leur formation mauvaise ou manquante. Pourtant on a trouvé plusieurs exceptions aussi parmi les femmes, aux quelles Štúr lui-même ne pouvait pas résister. Mária Pospíšilová, la fille d'éditeur Ján Pospíšil a été aimée par Hurban aussi bien que par Štúr. Malgré le fait que les parents de Pospíšilová avaient les mêmes valeurs que Štúr et étaient tous les Slaves et des patriotes, ils lui ont ordonné de se marier avec un homme allemand du fait d'être plus riche.

L'amour associé au patriotisme vanté dans les œuvres des poètes romantiques était une exception dans la vie réelle. Lors du choix de l'époux, l'accent était mis sur le statut social et la richesse, non sur le sentiment patriotique.

L'émancipation des femmes dans notre pays a été comprise dans le sens étroit comme l'accès des femmes à l'éducation. L'enseignement supérieur pour les femmes était inacceptable par les hommes. Bien que peu de femmes aient réussi à obtenir leur diplôme d'université en étranger, dans leur pays natal, ce diplôme n'a pas été reconnu. Les hommes instruits, des scientifiques et des médecins, craignant que les femmes auront occupé des postes appartenant auparavant exclusivement au domaine masculin, étaient contre leur pratique.

La presse slovaque largement propagait l'éducation au foyer et l'auto-étude comme les méthodes de l'éducation moins nocives pour les femmes. Cette éducation devait servir pour obtenir les connaissances sur l'éducation des enfants et satisfaction des besoins des hommes. Le Journal national dirigé par éditeur Svetozar Hurban Vajanský a été notamment hostile. Il affirme que la force d'une femme est dans sa féminité et sa surveillance fidèle de testaments. Les nationalistes de la ville de Martin pensaient que l'implication des femmes dans l'enseignement supérieur et leur indépendance économique étaient des efforts de mettre en danger la position naturelle des femmes en famille. Les femmes qui n'ont pas été d'accord avec eux, avaient été insultées publiquement sur les pages du Journal national.

L'Association des femmes slovaques Živena a été fondée en 1860 par Elena Maróthy Šoltéssová et elle reste jusqu'à nos jours la plus ancienne association féminine en

Slovaquie. 73 femmes au total sont devenues les membres juste après sa fondation. La proposition de créer un établissement d'enseignement pour les filles en langue slovaque n'était pas acceptée par le gouvernement hongrois. Les écoles où les filles slovaques auraient pu apprendre les matières politiquement inoffensives comme la cuisine, l'artisanat et l'économie domestique dans la langue maternelle, étaient interdites trois fois (en 1874, 1899 et 1900).

La fin du 19e siècle est significatif grâce à Anička Jurkovičová qui est la première actrice slovaque. Auparavant les femmes n'avaient pas eu cette possibilité. La magazine Dennica (depuis 1989) et les Chroniques de Živena (depuis 1896) servaient à sensibiliser et éduquer les femmes slovaques. Présidée par Elena Maróthy-Šoltéssová, Živena a commencé en 1910 à publier sa propre magazine littéraire Živena. Elle ainsi collaborait avec les autres femmes écrivains telles que Terézia Vansová, Ľudmila Podjavorinská et Timrava.

Le chemin vers l'éducation zigzagait à travers les activités de spectacles de théâtre amateur, le travail au chœur, la promotion et la présentation du travail domestique des femmes - en particulier la broderie.

2.5. Les femmes au 20^e siècle

2.5.1. La femme en France pendant la Première Guerre mondiale

Dès le déclenchement des hostilités, quelques femmes se distinguent. Elles ne veulent pas cautionner cette guerre. Ces Françaises du Groupe des femmes socialistes se réunissent le 3 août 1914. Elles appellent au désarmement dans le journal de Marguerite Durand, La Fronde. Elle partage les convictions des radicaux, progressistes et anticléricaux, organise un Congrès.

Les féministes réunissent l'ensemble des mouvements et des personnalités favorables au suffrage féminin. Aujourd'hui une bibliothèque des femmes porte son nom dans le XIII^e arrondissement de Paris.

Pourtant, la Guerre verra les femmes tenir une place déterminante dans l'organisation de la vie civile. Les hommes partis au front, elles assurent l'essentiel de la main-d'œuvre, notamment dans les usines d'armement. Une nouvelle frange du « sexe

faible » quitte alors le foyer familial. Pour la première, elles entrent dans la sphère du travail hors du cadre familial et assument avec courage leurs nouvelles responsabilités. Paradoxalement donc, la guerre leur permet de s'émanciper.

Il est difficile, en effet, après quatre ans de conflit, de nier l'importance du travail qu'elles ont accompli et il n'est pas facile non plus de leur ordonner de retourner chez elles et d'oublier leurs revendications pour les droits politiques. La volonté politique des femmes ne fera que grandir.

2.5.2. La femme en Slovaquie pendant la Première Guerre mondiale

Les conséquences de la guerre ont eu un grand impact sur la vie des femmes qui n'ont pas directement à déployer la vie dans la guerre que les hommes. Pendant la guerre, cependant, elles ont été pleinement intégrées dans la vie économique de leur pays, où elles ont dû remplacer les hommes dans le main-d'œuvre. Les femmes au service de nos usines sont devenues une régularité.

La femme qui a commencé dans cette période à se démarquer, c'était Hana Gregorová. Elle se distinguait par sa grande intelligence et par un grand courage de lutter contre les préjugés contenant des femmes. Elle est reconnue comme la première féministe slovaque. Dans cette période, elle écrit beaucoup d'articles qui touchent à la problématique des femmes. Nous allons parler de ses œuvres principales plus tard dans les paragraphes suivants.

2.5.3. La femme entre deux guerres mondiales – Les différences de l'acquisition de droit de vote en France et en Slovaquie

En France, la Chambre des députés accorde à six reprises la citoyenneté politique aux femmes. Le Sénat rejette systématiquement cette proposition. Le combat des Françaises pour accéder au droit de vote et à l'éligibilité est donc loin d'être gagné. La citoyenneté est pourtant déjà acquise pour les femmes de bon nombre de démocraties européennes. En France, les avancées se feront uniquement sur le terrain des droits civils : en 1919, l'égalité de traitement pour les femmes travaillant dans les institutions publiques

est accordée ; en 1931, les commerçantes sont admises dans les chambres et tribunaux de commerce, etc.

Au contraire, c'est un tournant sans précédent dans la vie de la nation slovaque, parce que non seulement les hommes mais aussi les femmes pouvaient voter pour la première fois dans l'histoire. Grâce à la Constitution de la 1^{re}. République tchécoslovaque, tous les citoyens slovaques ont eu l'occasion de voter et d'être élu librement, indépendamment du sexe et de l'origine sociale. La loi a été promulguée en 1919 et par la suite en 1920, les femmes en Slovaquie pour la première fois participent aux élections au parlement tchécoslovaque.

La fondation de la République tchécoslovaque est également importante pour le développement du mouvement des femmes, la loi de la liberté de réunion, la liberté d'expression, la loi du temps de travail de huit heures, l'assurance en vieillesse, le congé payé à titre de compensation pour les heures supplémentaires, la suppression des enseignants de célibat,... etc.

Le rôle important joue le journal communiste «Proletárka». Proletárka comme le premier journal dans l'histoire de la presse slovaque vient avec l'engagement du totalitarisme, en particulier dans le contexte de la politisation du mouvement des femmes

2.5.4. La femme en Seconde Guerre mondiale en France –l'acquisition de droit de vote pour les femmes

Les femmes en France pendant la Seconde Guerre mondiale sortent de l'ombre. Je considère le fait que certaines femmes n'ont pas hésité à entrer dans l'armée ou s'investir dans la Résistance comme incroyable. Allant au bout de leurs convictions et de leur vision de la démocratie, elles ont pris les mêmes risques que les hommes. Ces femmes ne sont pourtant toujours pas, au regard de la loi, pleinement citoyennes.

Le régime de Vichy, mis en place en juin 1940, après la débâcle française, qualifié par les historiens Stanley Hoffman et Robert Paxton de « dictature plurielle », instaure un statut discriminatoire pour les femmes. « Ce régime, mélange d'archaïsme corporatiste et de dirigisme moderniste technocratique » (Rita Thalman, Vichy et l'antiféminisme, dans

Un siècle d'antiféminisme, Fayard, 1999). Pour Philippe Pétain, la femme se doit d'être exclusivement mère et épouse sans jamais sortir de cette « vocation naturelle ». Le régime de Vichy préconise une représentation des femmes dans les conseils municipaux comme mères et non comme citoyennes. La loi du 15 février 1942 réprime très fortement ceux qui aident les femmes à avorter. C'est ainsi qu'une femme reconnue coupable d'avoir pratiqué un avortement est guillotinée.

Malgré tout, l'Ordonnance du 21 avril 1944 prise par le gouvernement provisoire du général de Gaulle donne le droit de vote aux femmes qui participent pour la première fois à des élections lors du scrutin municipal du 29 avril 1945. La France est parmi les derniers pays européens à obtenir le droit de vote pour les femmes. Après cet acte fondamental, le champ politique français se modifie complètement.

2.5.5. La femme en Slovaquie en Seconde Guerre mondiale

En ce qui concerne des femmes slovaques pendant la Seconde Guerre mondiale, il n'existe pas beaucoup de documents d'archives décrivant leur situation. Tous les hommes étaient, en fait, envoyés au front, et donc les femmes devaient faire le travail le plus difficile dans les lignes de production dans les usines.

Hana Gregorová qui appartenait aux personnes les plus responsables du mouvement anti-fasciste jouait un grand rôle. À cette période elle a réussi à écrire son œuvre marquante « Ženy-matky za svetový mier » (en français Femmes-mères pour la paix mondiale). Parmi ses œuvres aussi importantes appartient même Slovenka pri krbe a knihe (en français La femme slovaque près de la cheminée et du livre) et Radost' bez vône a slzy vekov (en français Le plaisir sans odeur et larmes des âges).

2.6. La femme française à partir de 1946 jusqu'à la fin du 20^e siècle

En 1946, le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans tous les domaines. Mais au-delà de la déclaration d'intention, ce ne sera qu'à partir des années soixante, avec l'avènement de la V^e République, qu'interviendront les principales mesures conduisant à de réels progrès dans

l'émancipation de la femme, au premier rang desquelles il faut citer la loi Neuwirth de 1967, autorisant la contraception, celle de 1970, substituant la notion d'autorité parentale à celle d'autorité paternelle, la loi Weil de 1975, autorisant l'interruption volontaire de grossesse, ou encore, toujours en 1975, celle instituant le divorce par consentement mutuel.

Au cours du 20^e siècle, les femmes ont massivement accédé à l'instruction publique, au point de devenir statistiquement dominantes au sein du système éducatif. « *Cette féminisation est un tournant majeur dans l'histoire contemporaine, et peut être interprétée comme un « ratrapage » scolaire par les filles* » (Blöss et Frickey, 1994, p. 47).

Dans la vie politique française et plus précisément dans les institutions de la V^e République les femmes commencent à s'investir. Parmi les femmes ayant rempli de hautes fonctions politiques en France, Irène Joliot-Curie a fait parti du ministère Blum, Mme Poinso-Chapuis a été la première femme ministre dans le gouvernement de Robert Schuman en 1947.

2.7. La femme slovaque à partir de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin du 20^e siècle

La Constitution du 9 mai 1948 a été enrichie du principe de l'égalité entre les hommes et les femmes pour la première fois dans le système juridique tchécoslovaque. Dans le cadre du nouvel ordre social et socialiste, pour la première fois dans l'histoire, il a commencé à appliquer le concept des solutions marxistes des questions des femmes en assurant l'égalité du statut des femmes dans les sociétés, de production, dans la vie politique et publique.

L'égalité entre les femmes les hommes fait partie de la politique officielle du Parti communiste slovaque (KSS) et du Programme gouvernemental de Košice. Une plate-forme organisationnelle des activités socio-politiques des femmes était la première commission des femmes dans les comités KSS, après l'organisation de l'Union des femmes slovaque. La Constitution de 1960 et la loi sur la famille ne. 94/1963. a apporté le principe de l'égalité - en particulier pour la situation des hommes et des femmes dans la famille et le système social de la garde des enfants et de l'état de protection de la maternité, du mariage et de la famille.

La croissance rapide de l'emploi féminin s'est produite dans les années 50. Cela a été motivé par les besoins de reconstruction et de restauration de l'économie nationale. Cette augmentation de nombre de femmes en Slovaquie était, cependant, au début dans les années d'après-guerre inférieure en comparaison avec le pays tchèque

Dans les années 60, les différences dans l'emploi des femmes dans la République tchèque et la Slovaquie progressivement égalisent. En 1962, il était déjà en Slovaquie employé 38,4% des femmes, en 1965 40,2% et en 1970 43,1% des femmes

Il faut objectivement déclarer que dans les années de construction du socialisme, non seulement la structure globale de l'éducation de la population a positivement et progressivement changé, mais surtout les niveaux de l'éducation et les compétences des femmes ont augmenté. Les femmes ont dépassé les hommes dans l'obtention de diplôme supérieur.

Quant à la politique, les femmes commencent progressivement à être actives et réussies. Dans les années 1986-1988, par exemple, c'est Eva Tökölyová qui est ministre de la Santé et des Affaires sociales. La représentation des femmes dans les postes ministériels après 1990 n'a que légèrement augmenté. Même avec une éducation pareille et les qualifications importantes; des femmes occupent moins des postes de leadership que les hommes.

En 1993, la première organisation féministe en Slovaquie, nommée Aspekt, se crée comme un groupe d'intérêt des femmes. Cette année, il paraît aussi le premier numéro d'une magazine culturelle et féministe qui est ainsi la première magazine féministe dans les médias tchèques et slovaques dans l'ancienne Tchécoslovaquie et continue maintenant comme webzine ASPEKTin. Cette organisation qui produit une gamme de projets éducatifs depuis sa création, est axée sur la problématique de l'inégalité entre deux sexes. La fondatrice de cette organisation est Jana Juraňová, qui est encore aujourd'hui sa coordinatrice. Ses œuvres individuelles sont traduites en anglais, allemand, hongrois, slovène et suédois.

2.8. La comparaison des statuts de la femme dans ces deux pays depuis la prise de conscience de la problématique jusqu'à la fin du 20^e siècle

On doit distinguer un grand écart entre le développement de droit de la femme en France et en Slovaquie. Bien qu'en France la question portante sur les status des femmes ait commencé à se produire à la naissance de la Révolution française au 18^e siècle, en Slovaquie, les problèmes des femmes sont venus à la lumière plus tard, dans le cadre de l'autodétermination nationale au 19^e siècle. Cependant, la Slovaquie, au contraire, est l'un des pays à avoir la femme au trône déjà au 18^e siècle.

Nous pouvons nous supposer que cette prise de conscience de la problématique est, entre autres, provoquée par l'ambiance de la révolution (en France - la Révolution française et en Slovaquie - la Renaissance nationale slovaque) qui a suscité le besoin des femmes de devenir un vrai citoyen pour également participer dans les décisions du pays.

Néanmoins, ce sont les Françaises qui semblent d'être plus actives dans les efforts de l'acquérir leur droit. L'œuvre extrêmement courageuse, d'Olympe de Gouges, Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, lui a coûté sa vie. Les femmes slovaques sont loin de commettre un tel grand acte.

Quant à l'éducation, l'accès à l'école pour les femmes, au début du 18^e et 19^e siècle, est, dans les deux pays, très faible ou même alarmante. La France a, au moins, les écoles religieuses qui sont accessibles ainsi aux hommes qu'aux femmes depuis le 16^e siècle. Même si la formation ne consiste pas de matières qui sont enseignées aujourd'hui, mais plutôt de matières pratiques telles que la broderie ou l'art culinaire, les Françaises sont en avance quand même. Les premières écoles en Slovaquie aussi pour les femmes ont été accessibles seulement à la fin du 19^e siècle. Toutefois, la révolution scolaire est arrivée dans les années soixante, dans ces deux pays, où les femmes ont progressivement commencé à dépasser les hommes dans l'obtention de diplôme.

Le 19^e siècle est caractérisé par le fait que les associations et journaux féministes se créent dans ces deux pays, notamment en Slovaquie Živena et en France le journal Société de la voix des femmes.

Le 20^e siècle est le siècle de mouvements féminins et les femmes deviennent de plus en plus actives dans le domaine social mais aussi politique. Les Françaises et les femmes slovaques également exercent le travail au poste de responsabilité, même s'il y a encore la majorité d'hommes qui occupent ces postes élevés.

En ce qui concerne du droit de vote, il est vraiment intéressant que malgré le fait, que la France est, en comparaison avec la Slovaquie, en avance et elle paraît être plus développée dans cette problématique, ce sont les Slovaques qui ont réussi à acquérir le droit de vote pour les femmes beaucoup plus tôt que les Français. Dans ce domaine, ces deux pays sont complètement différents, parce que la Slovaquie appartient parmi les premiers pays à l'accorder tandis que la France est un des derniers.

3. La femme dans la société actuelle

3.1. L'inégalité de revenus salariaux entre hommes et femmes

Une des spécificité française et slovaque est que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à deternir un diplôme d'enseignement supérieur (et moins nombreuses à quitter le système scolaire sans aucun diplôme), mais elles sont encore peu présentes dans les filières scientifiques et techniques les plus prestigieuses. Bien que les métiers interdits aux femmes soient aujourd'hui très rares, il subsiste une représentation des métiers très sexuée.

Les femmes travaillent encore souvent dans les emplois et les secteurs traditionnellement féminins : le secrétariat, l'administration, l'enseignement, les professions intermédiaires de la santé, la vente, les services domestiques. Il faut cependant noter qu'elles sont devenues majoritaires dans les professions telles que médecins, magistrats, avocats, journalistes.

Même si une femme occupe la même position qu'un homme, il existe toujours un grand écart de salaire entre les hommes et les femmes. Comment est – il possible ? « *On heurte alors à ce qu'on nomme aujourd'hui «le plafond de verre», ces barrières invisibles, artificielles, créées par des préjugés comportementaux et organisationnels* » (Mauchamp, 2006, p. 93).

3.1.1. L'inégalité salariale en France

Les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent, mais les femmes sont encore loin d'atteindre l'égalité. « On constate toujours un écart de rémunération selon le sexe. Le salaire brut moyen des femmes est inférieur de 19,2% à celui des hommes. Chez les cadres, l'écart se creuse même à 21,3% » (Insee et DADS, 2015). Le tableau suivant nous montre les salaires bruts moyens des hommes et des femmes y aussi compris s'ils occupent le même poste.

Tableau 1 : Ecart de salaires bruts femmes-hommes en France

	Hommes	Femmes
Le salaire brut moyen	3105	2534
La différence entre les salaires des hommes et des femmes	19,2 %	
La différence entre les salaires des hommes et des femmes au poste équivalent	8,5%	
La différence entre les salaires des hommes cadres et des femmes cadres	21,3%	

Source : Insee et DADS, données 2012 publiées en 2015

3.1.2. L'inégalité salariale en Slovaquie

Les hommes gagnent en moyenne bruts € 1003 et les femmes € 786. Le salaire brut moyen des femmes est inférieur de 22% à celui des hommes. Même si la femme travaille à la même position qu'un homme, elle gagne 8% de moins (www.osveta.mil.sk). Le plus grand écart est chez les cadres, jusqu'à 34%. Le tableau 2 nous en fait preuve. Il faut, cependant, noter que cette disproportion ne concerne pas l'enseignement où les revenus pour le travail égale entre les hommes et les femmes sont les mêmes.

Tableau 2 : Ecarts de salaires bruts femmes-hommes en Slovaquie

	Hommes	Femmes
Le salaire brut moyen	1003	786
La différence entre les salaires des hommes et des femmes	22%	
La différence entre les salaires des hommes et des femmes au poste équivalent	8%	
La différence entre les salaires des hommes cadres et des femmes cadres	34%	

Source : Platy.sk

3.1.3. La comparaison de l'inégalité salariale dans ces deux pays

Comme nous avons pu lire, l'inégalité de revenus en France et en Slovaquie est comparable. La différence qui se fait seulement 2,8% est la différence entre les salaires au poste équivalent, c'est presque égale. Dans ces deux pays le plus grand écart se trouve chez les cadres où les pays arrivent à un nombre beaucoup élevé (en France 21% et en Slovaquie 34%). Ce fossé est, cependant, plus marqué en Slovaquie où les femmes cadres gagnent 34% de moins que les hommes. La différence monte jusqu'à 13%.

Ces faits nous conduisent souvent à nous demander comment est-il possible même au 21^e siècle et pourquoi ce problème persiste toujours. Même si les femmes à des postes de responsabilité sont très rares, il est, en fait, remarquable que ce contrast est tellement élevé.

3.2. La différence de l'obtention de diplôme d'enseignement supérieur entre les homme et les femmes

Ce sujet est au cœur des débats car, nous sommes conscients de l'impact que l'éducation a sur le taux d'emploi, la mobilité professionnelle et la qualité de vie, les responsables politiques et les professionnels de l'éducation . En France aussi bien qu'en Slovaquie, les femmes n'ont cessé de creuser l'écart avec les hommes en l'obtention de diplômes universitaires.

3.2.1. La différence de l'obtention de diplôme d'enseignement supérieur entre les hommes et les femmes en France

Le niveau de formation des filles progresse plus que celui des garçons. Cette tendance commence au fur et à mesure à s'accroître de plus en plus. En France il y a plus que 54,75% de femmes à detenir le diplôme supérieur. Il existe des filières de l'enseignement que les femmes ont moins en faveur tels que les sciences techniques et les sciences naturelles. La grande prépondérance de filles est dans les sciences sociales et dans l'étude de la culture et l'art. Nous pouvons le voir dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Part des filles dans l'enseignement supérieur selon la formation ou le type d'institution en France

Sciences naturelles	45%
Sciences techniques	25
Agronomie	53
Sciences sociales	77
Culture et Art	69,15

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES, www.cache.media.education.gouv.fr

3.2.2. La différence de l'obtention de diplôme d'enseignement supérieur entre les hommes et les femmes en Slovaquie

En Slovaquie, la différence dans l'obtention de diplôme entre les hommes et les femmes est 64 %. La plus grande différence se reflète dans la composition des étudiants dans les sciences techniques où les hommes remarquablement dépassent les femmes. D'autre part, plus de 60% d'étudiants en sciences sociales, sciences médicales et pharmaceutiques et des sciences de la culture sont des femmes. Le tableau suivant nous permet le voir.

Tableau 4 : Part des filles dans l'enseignement supérieur selon la formation ou le type d'institution en Slovaquie

Sciences naturelles	45%
Sciences techniques	25
Agronomie	53
Sciences sociales	77
Culture et Art	69,15

Source : Ústav informácií a prognóz školstva (en français Institut de l'information et les pronostics de l'éducation)

3.2.3. La comparaison de l'obtention de diplôme d'enseignement supérieur dans ces deux pays

Dans ces deux pays, ce sont les femmes qui sont plus nombreuses que les hommes à détenir le diplôme d'enseignement supérieur. Les résultats sont à peu près égaux bien qu'en Slovaquie les femmes soient encore plus présentées, jusqu'à 64% en comparaison avec 54,75% des femmes françaises. Les Slovaques aussi bien que les Françaises préfèrent les sciences humaines et sociales aux sciences techniques ou naturelles. Nous pourrions dire que les femmes sont loin d'être considérées comme des êtres plus faibles et elles tiennent plus à avoir une bonne formation.

Ces statistiques mènent chacun à réfléchir pourquoi la société humaine sous-estime la femme à travers l'histoire. Cela mérite d'être méditée si Simone de Beauvoir ne pouvait avoir raison en affirmant : « On ne naît pas femme, on le devient ».

3.3. La femme et sa perception de condition dans la vie privée et professionnelle

L'émancipation des femmes a apporté beaucoup de choses positives, mais aussi quelques effets négatifs. Les femmes tentent chaque jour à être égales aux hommes, ne se réalisant pas dans la vie professionnelle que dans la vie privée, dans la majorité des cas, ce sont toujours elles qui sont censées de faire les tâches ménagères et de prendre soin des enfants plus que leurs partenaires masculins. À vrai dire, elles ont des difficultés de concilier la vie privée et la vie professionnelle.

« Les femmes européennes continuent à consacrer deux fois plus de temps que leur compagnon aux tâches domestiques et à leurs enfants (courses, ménage, linge, repassage, etc.) : 33 heures en moyenne par semaine, contre 16 h 30 pour les hommes...soit 8 minutes de plus qu'il y a dix ans » (Mauchamp, 2006, p. 97). Ces inégalités ne font que s'aggraver lorsque les couples se séparent puisque dans la majorité des cas, les enfants vivent avec leur mère.

En France et aussi en Slovaquie un mariage sur trois finit par divorce sans compter les séparations des couples non mariés, et le plus souvent, ce sont les femmes qui demandent la séparation. «Plutôt seule que mal accompagnée». C'est le choix assumé par les femmes, parce qu'elles travaillent et ont une autonomie financière. Mais elles le paient parfois très cher puisque le chômage et la précarité, auxquels il faut ajouter les pensions alimentaires non réglées, peuvent les faire basculer vers la pauvreté.

Pour mieux comprendre, nous avons fait le sondage en interrogrant dix femmes de la France et de la Slovaquie (de 27 à 55 ans) comment elles trouvent leur situation concernant l'inégalité entre les hommes et les femmes.

3.3.1. L'opinion des femmes françaises sur l'évolution de leur condition

Question 1 : Diriez-vous qu'aujourd'hui l'égalité entre les hommes et les femmes en France est :

A peu près atteinte : 2/10

Il y encore beaucoup de choses à faire : 7/10

Sans opinion : 1/10

Question 2 : Diriez-vous que depuis 10 ans le partage des tâches familiales s'est :

Plutôt amélioré : 7/10

Plutôt dégradé : 1/10

Pas de vrai changement : 2/10

Sans opinion : 0/10

Question 3 : Diriez-vous que depuis 10 ans la conciliation du travail et de la vie de famille s'est:

Plutôt améliorée : 6/10

Plutôt dégradée : 1/10

Pas de vrai changement : 2/10

Sans opinion : 1/10

Question 4 : Diriez-vous que vous avez plus de temps pour votre loisirs que votre partenaire ?

Oui : 3/10

Non : 6/10

Egalement : 1/10

Question 5 : Diriez-vous qu'en cas de divorce vous auriez l'autonomie financière ?

Oui : 6/10

Non : 4/10

Sans opinion : 0/10

Question 6 : Diriez-vous que depuis 10 ans l'accès aux responsabilités dans les entreprises s'est :

Plutôt améliorée : 5/10

Plutôt dégradée : 1/10

Pas de vrai changement : 3/10

Sans opinion : 1/10

Question 7 : Diriez-vous que depuis 10 ans l'égalité de salaire avec les hommes s'est :

Plutôt améliorée : 4/10

Plutôt dégradée : 1/10

Pas de vrai changement : 5/10

Sans opinion : 0/10

3.3.2. L'opinion des femmes slovaques sur l'évolution de leur condition

Question 1 : Diriez-vous qu'aujourd'hui l'égalité entre les hommes et les femmes en France est :

A peu près atteinte : 2/10

Il y en a encore beaucoup de choses à faire : 8/10

Sans opinion : 0/10

Question 2 : Diriez-vous que depuis 10 ans le partage des tâches familiales s'est :

Plutôt amélioré : 5/10

Plutôt dégradé : 3/10

Pas de vrai changement : 2/10

Sans opinion : 0/10

Question 3 : Diriez-vous que depuis 10 ans la possibilité de concilier le travail et la vie de famille s'est :

Plutôt améliorée : 4/10

Plutôt dégradée : 1/10

Pas de vrai changement : 4/10

Sans opinion : 1/10

Question 4 : Diriez-vous que vous avez plus de temps pour votre loisirs que votre partenaire ?

Oui : 3/10

Non : 6/10

Egalement : 1/10

Question 5 : Diriez-vous qu'en cas de divorce vous auriez l'autonomie financière ?

Oui : 4/10

Non : 4/10

Sans opinion : 2/10

Question 6 : Diriez-vous que depuis 10 ans l'accès aux responsabilités dans les entreprises s'est :

Plutôt améliorée : 6/10

Plutôt dégradée : 4/10

Pas de vrai changement : 0/10

Sans opinion : 0/10

Question 7 : Diriez-vous que depuis 10 ans l'égalité de salaire avec les hommes s'est :

Plutôt améliorée : 3/10

Plutôt dégradée : 1/10

Pas de vrai changement : 6/10

Sans opinion : 0/10

3.3.3. La comparaison des sondages faits dans ces deux pays

Il n'est pas possible de définitivement éclaircir la perception générale de la situation relative à l'inégalité entre les hommes et les femmes par ces sondages, cependant nous pouvons au moins nous y approcher.

Ce que les femmes françaises et slovaques ont en commun, c'est le mécontentement majoritaire de la réalisation de l'égalité sexuelle. Presque toutes les femmes se mettaient d'accord qu'il y avait encore beaucoup de choses à faire. L'information positive est que les femmes françaises et slovaques sentent que depuis 10 ans les choses concernant le partage des tâches familiales, conciliation du travail et de la vie de famille et l'accès aux

responsabilités dans les entreprises se sont plutôt améliorées. Cependant nous pouvons trouver que les femmes slovaques perçoivent cette situation d'être un peu pire, surtout en ce qui concerne du partage des tâches familiales et de leur conciliation du travail et de la vie de famille.

Quant à leur temps pour loisirs, six femmes sur dix ont constaté de ne pas l'avoir plus que leur partenaire. La perception de l'égalité de salaire est également similaire ainsi parmi les femmes slovaques que les femmes françaises mais en cas de divorce cela seraient la majorité de Françaises à avoir l'autonomie financière.

Pour conclure, il n'y a pas de grande différence entre les femmes slovaques et françaises, mais il faut souligner que ce sont les Slovaques qui sont plus mécontentes, mais en revanche ce sont les Françaises qui révoltent plus. Cela peut être causé par l'histoire où les Slovaques ont été la plupart de temps opprimés et les Français sont caractérisés par plus grand courage de faire face aux problèmes et bien sûr par une plus grande surface territoriale avec des colonies qui leur donne une plus grande assurance de révolter.

Néanmoins, tous les deux sondages montrent que même si les femmes travaillent autant que les hommes, ce sont toujours elles qui prennent en charge les tâches ménagères au sein du foyer.

4. La femme et la vie politique

En général, on prend la politique comme la partie de vie où la domination masculine est fortement présente. Même si à nos jours les femmes deviennent de plus en plus actives dans la vie politique, il y a encore beaucoup de préjugés qui coulent dans la conscience des hommes.

Dans ce chapitre nous allons élaborer la représentation des femmes à l'Assemblée nationale ainsi que les femmes les plus importantes figurant dans la politique en France et en Slovaquie. De chaque pays, j'ai choisi 3 femmes qui jouent actuellement un grand rôle en politique.

4.1. La femme française en politique

4.1.1. La représentation des femmes à l'Assemblée nationale française

La représentation des femmes en politique progresse lentement. « *On ne compte que 27% des femmes à l'Assemblée, 25% au Sénat* » (www.inegalites.fr).

En 2014, il y avait 87 femmes qui ont été élues au Sénat. « *Elles représentent 25 % de la Haute Assemblée, contre 17 % il y a dix ans. La parité se rapproche pour certaines fonctions : les femmes représentent 48 % des conseillers régionaux, et 40 % des conseillers municipaux. Par contre, seuls 16 % des maires sont des femmes, et elles ne dirigent que six des 41 communes françaises de plus de 100 000 habitants* » (www.inegalites.fr). Il y a seulement une femme qui est à la tête d'une des 22 régions métropolitaines. Les femmes ne constituent qu'un gros quart des élus au Parlement, ceux qui votent les lois. En 2014, les femmes représentaient 68,9 % du corps des magistrats.

4.1.2. Les femmes importantes en politique française au présent

Parmi les femmes politiques les plus importantes, il faut certainement mentionner Christiane Taubira. Elle est née le 2 février 1952 en Guyane, à Cayenne. Sa carrière politique a commencé à se développer en Guyane en 1981 en étant en faveur du gouvernement Balladur. De 1993 à 2012 elle était la députée de la Guyane. En 2002, Christiane Taubira appartenait au Parti Radical de Gauche à l'élection présidentielle de 2002. En décembre 2010, Christiane Taubira a exprimé clairement sa position en faveur d'Arnaud Montebourg pour la primaire socialiste en vue des élections présidentielles de 2012. Suite à l'élection de François Hollande le 6 mai 2012, elle est nommée Garde des Sceaux, le 16 mai 2012. « *Dès sa nomination comme ministre de la Justice, elle prend des mesures pour adopter une nouvelle loi contre le harcèlement sexuel, en plus de vouloir supprimer les tribunaux correctionnels pour mineurs* » (www.staragora.com).

La deuxième femme remarquable qui ne peut pas être évitée est Marine le Pen (née le 5 août 1968). Elle est femme politique française et la présidente du Front national (FN), le troisième plus grand parti politique en France, depuis le 16 janvier 2011. Elle a rejoint le FN en 1986 et a été vice-président du FN pendant huit ans (2003-2011). Elle est actuellement membre d'ex officio du Bureau exécutif FN, Comité exécutif et du Comité central. Elle a été conseiller régional depuis 1998 (Île-de-France: 2004-2010, Nord-Pas-de-Calais: 1998-2004, 2010-présent), membre du Parlement européen depuis 2004 (Île-de-France : 2004-2009, Nord-Ouest de la France: 2009-présent) et a été conseiller municipal à Hénin-Beaumont, Pas-de-Calais pour trois ans (2008-2011). Le 16 janvier 2011, elle a été élue avec 67,65% (11 546 votes) comme le deuxième président du Front national. Elle veut réduire considérablement l'immigration, tandis que son père voulait l'abolir. Comme son père, elle s'oppose fermement à l'euthanasie. Le 21 avril 2011, elle a été classée comme la 7^e personne avec la plus grande influence en 2011. Elle a été candidate aux élections présidentielles françaises en 2012. Le 22 avril 2012, elle a interrogé 17,90% (6.421.426 voix) au premier tour et a terminé en troisième position derrière François Hollande et le président sortant Nicolas Sarkozy. À vocation électorale, le 24 mars 2012, elle a créé une coalition politique de partis souverainistes, nommée le Rassemblement Bleu Marine et lancée officiellement le 8 mai suivant.

La France brille à avoir les femmes politiques extrêmement importantes. La dernière femme que nous allons décrire en fait la preuve. C'est Mariso Touraine qui est née le 7 mars 1959 à Paris. Elle a été vice-président du Conseil général d'Indre-et-Loire de

2008 à 2011, et comme son président de 2011 à 2012. Le 16 mai 2012 Touraine a été nommée par le Premier ministre de la France Jean-Marc Ayrault en tant que ministre de la Santé et des Affaires sociales. La désignation a été acceptée par le président de la France François Hollande, conformément à la tradition.

4.2. La femme slovaque en politique

4.2.1. La représentation des femmes au Conseil nationale slovaque

La proportion des femmes au sein du Conseil national de la République slovaque ne représente que 15%. Le poste dans le gouvernement actuel n'est occupé par aucune femme, même dans les positions constitutionnelles les plus élevées. La représentation des femmes aux postes des maires est aussi faible, seulement 20 % de femmes.

En revanche, les femmes dans le système judiciaire représentent la majorité. Les femmes juges constituent 63% de tous les juges. Les postes de haut niveau dans la magistrature sont également occupés par les femmes. Ils sont à la pointe de la Cour constitutionnelle (Ivetta Macejková), la Cour suprême (Daniela Švecová) et aussi le Conseil de la magistrature (Jana Bajánková).

4.2.2. Les femmes importantes en politique slovaque au présent

La femme qui est actuellement plus digne de respect dans la vie politique est Iveta Radičová, née le 7 décembre 1956 à Bratislava. Dans le gouvernement de Mikuláš Dzurinda elle était nommée pour le poste de ministre du Travail, de la Famille et des Affaires sociales après la démission de Ľudovít KANÍK. Elle était nommée par le Président le 17. octobre 2005. Après les élections législatives en 2006, elle est devenue membre du Conseil national pour le parti SDKÚ - DS. Lors des élections présidentielles en 2009, elle a posé sa candidature avec le soutien des partis SDKÚ - DS, SMK, KDĽ, OKS, SAS et Liga. La deuxième place du premier tour de scrutin l'a qualifiée pour le deuxième tour, dans lequel elle a reçu le soutien de 44,47% d'électeurs. Cependant elle n'a pas réussi et Ivan Gašparovič est devenu Président. Le 8 juillet 2010, elle a été nommée

Premier ministre de la République slovaque par le président Ivan Gasparovič. Après un vote de confiance au sein du Conseil national, 126 députés ont voté en faveur, 55 étaient contre et il y avait 9 abstentions. Le gouvernement d'Iveta Radičová donc n'a pas reçu 76 votes nécessaires, elle a perdu la confiance du Parlement et a échoué. La question de sa confiance a été liée à la question de l'adoption de la FESF. Depuis janvier 2015, elle fonctionne à l'Académie Robert Bosch à Berlin.

La Slovaquie peut également se vanter d'activités de Magda Vášáryová (née le 26 août 1948, à Banská Štiavnica). Elle est femme politique et ancienne actrice et diplomate. De 1990 à 1993, elle travaillait comme ambassadrice de la République tchèque et slovaque fédérale en Autriche. Elle est aussi la fondatrice et la directrice de l'Association slovaque pour les affaires étrangères (SFPA), 1993 – 2000. En 1999, elle a posé sa candidature pour devenir présidente de la Slovaquie. De 2000 à 2005, elle travaillait comme ambassadrice de nouveau, mais cette fois en Pologne. Du 21 février 2005, elle était Secrétaire d'État du Ministère des affaires étrangères. En 2005 elle a rejoint le parti politique SDKÚ et plus tard, le 12 décembre 2013 l'a quitté. Elle travaille actuellement en tant que membre non-inscrite du Conseil national de la République slovaque. Les langues dont elle parle sont allemand, anglais, russe, polonais, serbes, croates et français.

La femme qui a également obtenu du succès dans la politique est Lucia Nicholsonová (née le 28 novembre 1976 à Bratislava). Elle est journaliste slovaque et femme politique libérale, membre du Conseil national et vice-présidente de la Commission parlementaire des droits de l'homme et des minorités nationales. Pendant le gouvernement d'Iveta Radičová, elle occupait le poste de secrétaire d'État du ministère du Travail, des Affaires sociales et de la Famille. Actuellement elle joue un grand rôle dans le parti politique Sloboda a Solidarita (Liberté et Solidarité) et est la gestionnaire responsable de la consultation des médias, la communication de crise, la création des documentaires et des films commerciaux, Imaginecommunications Ltd. Nous pouvons dire que son esprit et son enthousiasme sont vraiment beaucoup contributifs pour la politique slovaque.

4.3. La comparaison des femmes en politique dans ce deux pays

Malgré la féminisation croissante, il y a une faible représentation des femmes dans le domaine politique. Pour la France, la situation est meilleure, 25 % au Sénat et 27% à l'Assemblée contre 15 % de femmes slovaques au Conseil national. La représentation des femmes aux postes des maires est dans les deux pays très basse bien que la Slovaquie atteint un nombre un peu plus élevé. Les hommes dépassent les femmes dans la magistrature dans les deux pays. Christian Taubira qui est Garde des Sceaux et Iveta Macejková qui est Présidente de la Cour constitutionnelle de la République slovaque ont réussi d'appartenir parmi les personnes les plus responsables de la magistrature, mais on ne peut pas dénier que Ch. Taubira a, cependant, un plus grand mot.

En effet, il y a toujours les choses à faire pour améliorer cette disproportion, mais ayant lu de nombreux articles parlant de cette affaire, j'ai trouvé que ce sont les Françaises qui sont, quand même, plus active dans la vie politique que les Slovaques et sont exposées à la plus grande responsabilité au travail que les femmes slovaques. La Slovaquie est en retard sur la France, mais j'ose dire que la taille de la nation fait parti de la raison très importante pour laquelle les Françaises sont plus nombreuses dans l'activité politique.

5. La France et la Slovaquie dans l'Union européenne

Comme les deux pays se trouvent dans l'Union européenne, ils sont affectés par plusieurs contrats et stratégies communs visant à améliorer la condition de la femme dans la société. L'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des objectifs de l'Union européenne. Législation, jurisprudence et changements aux contrats progressivement ont contribué à renforcer ce principe et de l'appliquer à l'UE. Le Parlement européen toujours préconise le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes.

5.1. Représentation des femmes au Parlement européen

L'année dernière, l'Union européenne a réussi à avoir des résultats significatifs en matière de parité. *« Le fort soutien du Parlement européen à la proposition législative de la Commission européenne relative à un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes au sein des conseils d'administration des entreprises européennes marque une avancée importante afin de briser le «plafond de verre» qui empêche toujours les femmes talentueuses d'accéder aux sommets des principales entreprises européennes »* (www.europarl.europa.eu).

La représentation des femmes au Parlement européen exprimée en pourcentage présente 35, 8%, dont les Françaises présentent 18% et les femmes slovaques 16%. Il en résulte que la différence n'est que 2%.

5.2. Les actions les plus récentes de l'Union européenne dans le domaine de l'égalité hommes-femmes

1. Le cadre financier pluriannuel (CFP 2014-2020) et le programme Droits, égalité et citoyenneté

Le nouveau programme Droit, égalité et citoyenneté a été créé pour financer des projets visant à réaliser l'égalité des sexes et la fin de la violence contre les femmes (article 4).

2. L'Institut européen pour l'égalité (EIGE)

En Décembre 2006, le Parlement européen et le Conseil ont établi l'Institut européen pour l'égalité des sexes, basé à Vilnius, en Lituanie, avec l'objectif global de contribuer à la

promotion et le renforcement de l'égalité des sexes, y compris l'intégration du genre dans toute l'UE et les politiques nationales. Il combat également la discrimination fondée sur le sexe et sensibilise sur l'égalité des sexes en fournissant une assistance technique aux institutions européennes par la collecte, l'analyse et la diffusion des données et des outils méthodologiques.

3. La Charte des femmes et de la stratégie pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2010-2015)

La Charte des femmes adoptée par la Commission en octobre 2010 et la stratégie de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2010-2015) fournissent un cadre complet pour la promotion de l'égalité des genres dans toutes les politiques de l'UE et définissent cinq domaines d'actions principaux:

- *«égalité sur le marché du travail et indépendance économique égale pour les femmes et les hommes, notamment à travers la stratégie Europe 2020;*
- *égalité de rémunération pour un même travail ou un travail de même valeur, objectif qui doit être atteint en œuvrant avec les États membres pour réduire considérablement l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes au cours des cinq années à venir;*
- *égalité dans la prise de décisions au moyen de mesures incitatives à l'échelle de l'Union;*
- *dignité, intégrité et cessation des violences fondées sur le sexe grâce à un cadre d'action complet;*
- *égalité entre les femmes et les hommes en dehors de l'Union, en défendant ce dossier dans le cadre des relations extérieures et avec les organisations internationales»* (www.europarl.europa.eu).

Résultats de recherche et conclusion

Dans mon mémoire de licence, je voulais souligner les droits fondamentaux des femmes et leur condition dans le domaine politique et social en France et en Slovaquie et découvrir ce que ces deux entités ont en commun et en quoi ils se distinguent. Malgré de nombreuses études dans le domaine de l'égalité des sexes, je peux confirmer que la question est toujours d'une grande actualité.

Il est évident que les mythes d'Ève et de la faiblesse influencent ces deux cultures et cela va encore prendre beaucoup de temps avant qu'ils se disparaissent. Bien qu'en France la question sur les status des femmes commence à se produire au début de la Révolution française au 18ème siècle, en Slovaquie, les problèmes des femmes sont venus à la lumière dans le cadre de l'autodétermination nationale au 19ème siècle. Il faut souligner que ce sont les Françaises qui depuis la prise de conscience de cette problématique se semblent d'être plus actives dans les efforts de supprimer l'inégalité entre les femmes et les hommes. Elles créent beaucoup d'Associations des femmes et se révoltent beaucoup plus souvent que les Slovaques. Malgré tout, tous deux pays reconnaissent les personnages féminins très remarquables qui prennent un grand part à l'aspiration de mettre cette question en évidence.

Ce qui nous amène à méditer est le fait que même si les Slovaques sont plus passives dans l'obtention de droit de vote pour les femmes, elles font partie de premiers pays à l'accorder. En revanche, la France l'a accordé jusqu'à 26 ans plus tard que la Slovaquie.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à détener un diplôme d'enseignement supérieur et si une femme occupe la même position qu'un homme, il existe toujours un grand écart de salaire entre eux. Malgré la féminisation croissante, il y a une faible représentation des femmes dans le domaine politique aussi bien en France qu'en Slovaquie, même s'il y a entre ces deux entités des petites différences.

Ce que ces deux pays ont en commun, c'est que l'inégalité entre les hommes et les femmes est toujours présente et afin de l'éliminer il faut en parler et tâcher de faire tout afin que cette situation s'améliore.

Résumé

Témou bakalárskej práce je porovnanie práv a povinností údelu žien vo Francúzsku a na Slovensku. Podstatou práce je poukázať na právne a sociálne postavenie žien v dvoch kultúrach stojacich na zhodných, ale aj odlišných historických základoch a tradíciách. Problematikou rodovej rovnosti som sa rozhodla zaoberať, pretože počas môjho študijného pobytu vo Francúzsku tam bola táto téma veľmi často preberaná, čo ma priviedlo k myšlienke zvoliť si túto problematiku za tému mojej bakalárskej práce.

Aj napriek neustálemu rastu povedomia a zrovnoprávnenia stále pretrvávajú zásadné rozdiely medzi ženami a mužmi. Preto za cieľom úplného odstránenia týchto rozdielov je potrebné o nich hovoriť a ideálne odstrániť. Stále hľadáme odpovede na to, na čom sú tieto nerovnosti založené, na základe čoho sa vyvinuli a čo rešpektujú. Môžeme argumentovať, že tieto rozdiely vyplývajú z rozdielnych tradícií, kultúry a výchovy.

Práca je rozdelená do 5 hlavných kapitol. Prvá sa zameriava na mýty, ktoré formujú a podvedome ovplyvňujú prístup spoločnosti k ženám a predsudky, voči ktorým musia ženy každodenne bojovať. Prvým mýtom, ktorým je francúzska a aj slovenská spoločnosť ovplyvnená je mýtus o Eve, ktorý vychádza z Biblie a podľa ktorého je Eva, ako prvá žena na svete, v dôsledku neposlúchnutia zákazu odtrhnutia jablka zo stromu zdrojom všetkého zla na našom svete a má plnú zodpovednosť za porušenie tohto zákazu. Druhým mýtom je mýtus o slabosti, ktorý hovorí, že žena by mala byť voči mužovi podriadená. Je v nej takisto rozvinutá myšlienka francúzskej filozofky a spisovateľky Simone de Beauvoir, ktorá vo svojom najznámejšom diele Druhé pohlavie (*Le deuxième sexe*) tvrdí, že ako ženy sa nerodíme, ale stávame sa nimi počas svojho života na základe našej výchovy a prístupu k obom pohlaviam spoločnosti.

Druhá kapitola sleduje historický vývoj tejto problematiky v oboch týchto krajinách od doby jej uvedenia si až po koniec 20. storočia. Je potrebné si uvedomiť, že vo Francúzsku sa táto otázka začala preberať o storočie skôr než na Slovensku, a to v 18. storočí počas Veľkej francúzskej revolúcie. Prelomovým bodom bol odvážny čin Olympe de Gouge, ktorá vytvorila paródiu na Deklaráciu práv človeka a občana vydaním diela Deklarácia práv ženy a občianky. Postupné „zavracanie“ žien na miesto, na ktorom ich potrebujú muži, vyvrcholilo po neustálom upieraní občianskych práv ženám

direktívnym zákazom akejkoľvek politickej aktivity žien podľa Napoleonovho občianskeho zákonníka. Napriek snahám francúzskych žien o zrovnoprávnenie s mužmi vytváraním rôznych feministických spolkov a vydávaním literárnych diel o tejto problematike, boli ešte v 19. storočí vylúčené na podieľaní sa v rozhodovaní moci krajiny.

Treba poznamenať, že na rozdiel od Francúzska malo Slovensko za čias Rakúsko – Uhorska v 18. storočí na tróne ženu Máriu Teréziu. Vďaka zavedeniu povinnej 6. ročnej školskej dochádzky bez ohľadu na pohlavie umožnila ženám študovať. Na rozdiel od Francúzov, ktorí mali aspoň cirkevné školy pre dievčatá už v 16. storočí, Slovenkám sa naskytla táto možnosť až počas jej panovania. Na Slovensku sa však otázka o rodovej rovnosti začala vyvíjať až v súvislosti s národným obrozením počas pôsobenia Ľudovíta Štúra v 19. storočí, ktorý vyzýval ženy, aby sa zapájali do národného života svojou účasťou v spevokoloch, ochotníckych divadlách a spolkoch triezvosti. Emancipácia žien sa u nás chápala vo význame prístupu žien k vzdelaniu, ale aj takéto snahy narážali na nesúhlas mnohých mužov. Významnou udalosťou Slovenska v 19. storočí bolo vytvorenie ženského spolku Živena, kde pôsobili významné ženské osobnosti ako napríklad Elena Maróthy-Šoltésová a Terézia Vansová., ktoré svojou publikačnou činnosťou upozorňovali národ na rodovú nerovnosť.

Pre obidve krajiny znamenalo 20. storočie príliv emancipačnej vlny a priblíženie sa zrovnoprávnenia mužov a žien. Medzi Francúzskom a Slovenskom je tu obrovský paradox, čo sa týka volebného práva žien. Aj keď sa Francúzsko javí byť aktívnejšie vo vydobytí si zrovnoprávnenia medzi oboma pohlaviami, je to práve Slovensko, ktoré volebné právo pre ženy schválilo oveľa skôr, v roku 1919. Francúzkam bolo povolené zúčastniť sa na voľbách až po druhej svetovej vojne, v roku 1949. Medzi najvýznamnejšie ženy 20. storočia patria vo Francúzsku Marguerit Durand a na Slovensku Hana Gregorová, ktoré v tej dobe preukázali veľkú odvahu pri postavení sa voči patriarchálnej spoločnosti.

Tretia kapitola je už venovaná súčasnému problému žien v ich sociálnom živote. Čo sa týka finančnej odmeny, ženy si vo Francúzsku a na Slovensku zarábajú oveľa menej než muži, a to aj v prípade, že pracujú na rovnakých pozíciách. (www.lefifaro.fr, www.osveta.mil.sk). Vo Francúzsku tento rozdiel predstavuje 19,2% a na Slovensku 22%. Ešte väčšia disproporcia je na vysokých postoch, kde vo Francúzsku rozdiel je 21,3% a na Slovensku až 32,8%. Výnimkou je práca v školstve, kde platy mužov a žien sú rovnaké. Aj

keď tento závažný rozdiel má klesajúci charakter, stále narážame na obrovský problém jeho riešenia.

Fenoménom na Slovensku a vo Francúzsku je čoraz viac a viac vzrastajúci počet žien v získaní vysokoškolských diplomov. Vo Francúzsku je o 54,75% žien viac než mužov, ktoré úspešne dokončia vysokoškolské štúdium. Na Slovensku je to až o 64% viac. Tieto štatistické údaje dokazujú o tom, že žena je schopná vyrovnať sa mužovi nielen inteligenciou, ale aj vysokou schopnosťou odolania voči stresu, ktoré so sebou štúdium často krát prináša. Takisto nás to môže priviesť k otázke, ako je tým pádom možné, že ženy si v porovnaní s mužským pokolením aj tak zarábajú oveľa menej. Príčinou môže byť pretrvávajúce patriarchálne usporiadanie spoločnosti vo vedomí väčšiny mužov ale aj žien. U väčšiny mužov pretrváva myšlienka podriadenosti ženy voči mužovi, ktorá je zakorenená v ich mysli na základe historického usporiadania deľby práce v rodine, kde muž pracoval a zabezpečoval tak finančný príjem a žena zostávala doma, kde sa starala o domácnosť a deti. Finančne tak bola úplne závislá na mužovi.

Z prieskumov, v ktorých sme sa pýtali 10 francúzskych a 10 slovenských žien vo veku od 27 do 55 rokov na ich situáciu v spoločnosti sme mohli prísť k niekoľkým záverom. Aj keď nemôžeme z tohto úplne vyvodiť definitívnu skutočnosť o postavení žien v oboch krajinách, môžeme sa k tomu avšak trochu priblížiť a hlbšie precítiť ich vnímanie o nerovnosti medzi dvoma pohlaviami. Väčšina žien z Francúzska a aj zo Slovenska si myslí, že k úplnému zrovnoprávneniu je potrebné toho spraviť ešte veľa, ale pozitívnou informáciou je, že za 10 rokov sa ich situácia výrazne zlepšila. Z uvedeného dotazníka však vyplýva, že nespokojnejšie sú Slovenky, ktoré paradoxne túto svoju nespokojnosť prejavujú oveľa menej než Francúzky, z ktorých by väčšina v prípade rozvodu s manželom ostala finančne nezávislá. Toto sa však o Slovenkách povedať nedá.

Štvrtá kapitola sa zameriava na zastúpenie žien v politike. Vo Francúzsku je v Národnom zhromaždení zastúpených 27%, kým na Slovensku počet žien v Národnej rade predstavuje len 15%. Na druhej strane je však zastúpenie starostiek a primátoriek na Slovensku vyššie. Na Slovensku je v uvádzaných funkciách 25% žien a vo Francúzsku len 16%. V oboch krajinách je silné zastúpenie žien v súdnictve. Vo Francúzsku je to až 68,9% a na Slovensku 63% žien. Pokiaľ ide o najvýznamnejšie ženy, ktoré sa podieľajú na politickej aktivite v krajine, tak vo Francúzsku sú to političky ako Christiane Taubira

(Ministerka spravodlivosti), Marine le Pen (Predsedníčka politickej strany Front national) a Mariso Touraine (Ministerka sociálnych vecí, zdravotníctva a ženských práv). Na Slovensku sú to ženy ako Iveta Radičová (bývala slovenská premiérka), Magda Vášáryová (bývalá štátna tajomníčka Ministerstva zahraničných vecí SR a súčasne sa angažuje v mimovládnych aktivitách) a Lucia Nicholsonová (bývalá štátna tajomníčka Ministerstva práce, sociálnych vecí a rodiny SR a súčasná poslankyňa Národnej rady SR).

Posledná kapitola sa venuje ženským otázkam v Európskej únii (EÚ), ktorej Francúzsko a Slovensko sú členskými štátmi. Zastúpenie žien v EÚ predstavuje 35,8%. Na podieľaní sa jej činnosti je v oboch týchto krajinách malé zastúpenie žien. Vo Francúzsku je to 18% a na Slovensku 16%, čo nie je až taký veľký rozdiel. Európska únia v oblasti na dosiahnutie rovnosti medzi mužmi a ženami rozvíja spoločné stratégie, programy a ciele. Prvým takýmto programom je Viacročný finančný rámec (VFR 2014 – 2020) a program Právo, rovnosť a občianstvo na dosiahnutie rovnosti a ukončenia násilia páchaného na ženách (článok 4). Ďalšou stratégiou je vytvorenie Európskeho inštitútu pre rodovú rovnosť, ktorého cieľom je prispievať k presadzovaniu rodovej rovnosti a jej posilňovaniu. Veľmi významným krokom je spísanie Charty žien a stratégie pre rovnosť medzi mužmi a ženami, ktorá stanovuje komplexný rámec na presadzovanie rodovej rovnosti vo všetkých politikách EÚ, pričom stanovujú päť kľúčových oblastí činnosti.

Cviková J. a Juráňová J. významné slovenské autorky v problematike rodovej rovnosti uvádzajú, že „viera v to, že existuje akási všeobecne platná, správna „mužskosť“ a „ženskosť“, vtesnáva ženy a mužov do predurčených rolí, ktoré nezodpovedajú skutočným potrebám partnerstva, spolupráce medzi ľuďmi v spoločnosti a nerešpektujú individualitu žien a mužov ako jedinečných ľudských bytostí.“ (2005, st.14).

Myslím si, že každá ľudská bytosť je jedinečná a preto vtesnávanie do akejsi predurčenej role mi príde neprimerané. Môžeme sa inšpirovať rolami a snažiť sa ich naplniť čo najlepšie, no prečo nebyť ešte lepším ako stanovuje nejaká predurčená spoločenská rola?

Sources Bibliographiques

1. BEAUVOIR, de S. 1949 : *Le deuxième sexe*, Paris : Gallimard, 1949. 800p. ISBN 2070205134
2. BENSADON, N. 1999 : *Les droits de la femme des origines à nos jours*. 5^{ème} édition corrigée. Paris : Presses Universitaires de France, 1999. 127p. ISBN 2 13 045919 6
3. BLÖSS, T., FRICKEY, A. 1994 : *La femme dans la société française*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994. 127p. ISBN 2 13 046192 1
4. CVIKOVÁ, J., JURÁŇOVÁ, J., KOBOVÁ, Ľ. 2007 : *História žien*, Bratislava : Zájumové združenie žien Aspekt, 2007. 327p. ISBN 80-85549-65-4
5. DUCHEN, C. 1944 : *Women's Rights and Women's lives in France* : Routledge, 2003. 272p. ISBN 1134984596, 9781134984596
6. DUBY, G., PERROT, M. 1992 : *Histoire des femmes*, Paris : Plon, 1992. 649p. ISBN 2-259-02386-X
7. GREGOROVÁ, H. 2008 : *Slovenka pri knihe*, Bratislava : Zájumové združenie žien Aspekt, 2008. 263p. ISBN 978-80-85549-75-1
8. HALIMI, G. 1995 : *Droits des homes et droits des femmes: une autre démocratie* : Les Editions Fides, 1995. 42p. ISBN 2762118212, 9782762118216
9. HELFT-MALZ, V., LÉVY, P.H. 2000 : *Les femmes et la vie politique française*, Paris : Presses Universitaires de France, 2000. 127p. ISBN 2 13 050509 0
10. Insee et DADS, données 2012 publiées en 2015, Ústav informácií a prognóz školstva
11. MUCHAMP, N. 2006 : *Les Français*, éditions Le cavalier Bleu, Paris : Presses de Sciences PO, 2006, 93p. ISBN 9782130562412

12. PORUBSKÁ, E., GRONDNEROVÁ, V. 2002 : *Francúzsko – Slovenský slovník*, Bratislava : Ikar, a. s., 2002, 799p. ISBN 80-551-0259-7

13. TOKÁROVÁ, A. 2003 : *Vzdelanie žien na Slovensku*, Bratislava : Aspekt, 2003. 177p. ISBN 80-968367-2-2

14. VANSOVÁ, T. 2011 : *Slovenka doma i na cestách*, Bratislava : Záujmové združenie Aspekt, 2011. 349p. ISBN 978-80-85549-93-5

15. WALTER, L. 2001 : *Women's Rights: A Global View, World view of social issues* : ISSNGreenwood Publishing Group, 2001. 257p. ISBN 031330890X, 9780313308901

Sources Sitographiques

1. (www.akademickyrepozitar.sk) // Women in Times of Change. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.akademickyrepozitar.sk/sk/repozitar/feminism-as-a-practice-of-freedom.pdf>

Overené : 10. 4. 2015

2. (www.anabell.blog.pravda.sk) // Diskriminovanie žien emancipáciou. (Elektronický document). URL :

<http://anabell.blog.pravda.sk/2015/03/16/diskriminovanie-zien-emancipaciou/>

Overené : 1. 3. 2015

3. (www.archiv.aspekt.sk) // Rodový pohľad na školstvo. (Elektronický dokument). URL:

<http://archiv.aspekt.sk/download/Rodovy%20pohlad%20na%20skolstvo.pdf>

Overené : 3. 3. 2015

4. (www.cache.media.education.gouv.fr) // filles et garçons sur le chemin d'égalité de l'école à l'enseignement supérieur. (Elektronický dokument). URL :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/08/3/FetG_2014_305083.pdf

Overené : 5.4. 2014

5. (www.cas.sk) // Veľké porovnanie EÚ. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.cas.sk/clanok/274815/velke-porovnanie-krajin-eu-zeny-zarabajou-o-20-menej-ako-muzi.html>

Overené : 5. 3. 2014

6. (www.czsk.net) // História volieb na Slovensku. (Elektronický document). URL :

<http://www.czsk.net/svet/clanky/sr/volbyhist.html>

Overené : 16. 5. 2014

7. (www.ecav.sk) // Spolok Živena. (Elektronický dokument). URL :

http://www.ecav.sk/?p=info/INFHist%C3%B3ria/udalosti/najstarsi_slovensky_zensky_spolok_Zivena_ma_140_rokov

Overené : 29.9.2009

8. (www.ec.europa.eu) // Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes. (Elektronický dokument). URL :

http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/strategy_equality_women_men_fr.pdf

Overené : 5.5.2010

9. (www.education.gouv.fr) // Programme d'enseignement spécifique de sciences en classe de première des séries économique et sociale et littéraire. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.education.gouv.fr/cid53323/mene1019645a.html>

Overené : 28.8.2010

10. (www.entreprise.lefigaro.fr) // Vie professionnelle, Femmes. (Elektronický dokument). URL :

<http://entreprise.lefigaro.fr/vie-professionnelle-femmes.html>

Overené : 8.3.2013

11. (www.europarl.europa.eu) // Rovnosť medzi mužmi a ženami. (Elektronický dokument). URL :

http://www.europarl.europa.eu/aboutparliament/sk/displayFtu.html?ftuId=FTU_5.10.8.html

Overené : 1.4.2014

12. (www.gouvernement.fr) // La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.gouvernement.fr/action/la-loi-pour-l-egalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes>

Overené : 3.4.2015

13. (www.haut-conseil-egalite.gouv.fr) // Repères statistiques. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/violences-de-genre/reperes-statistiques-79/>

Overené : 2.11.2014

14. (www.histoire-image.org) // Madame Roland et l'engagement politique des femmes sous la Révolution. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=953>

Overené : 4.4.2014

15. (www.inegalites.fr) // La représentation des femmes à l'Assemblée et au Sénat. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.inegalites.fr/spip.php?article59>

Overené : 21.10.2014

16. (www.insee.fr) // Femmes et hommes en début de carrière. (Elektronický dokument). URL :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1284

Overené : 3.2.2010

17. (www.kysucky-infoexpres.sk) // Zastúpenie žien v politike je nízke, v súdnictve prevažujú. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.kysucky-infoexpres.sk/938566-zastupenie-zien-v-politike-je-nizke-v-sudnictve-prevazuju.html>

Overené : 4.4.2015

18. (www.liberation.fr) // Féminisme à la française ou néoconservatisme. (Elektronický dokument). URL :

http://www.liberation.fr/societe/2011/06/22/feminisme-a-la-francaise-ou-neoconservatisme_744411

Overené: 22.6.2011

19. (www.lyceedadultes.fr) // La situation politique et sociale des femmes au début du XXe siècle. (Elektronický dokument). URL :

http://www.lyceedadultes.fr/sitepedagogique/documents/HG/HG1S/1S_H24_T5_Q2_C3_La_place_des_femmes_dans_la_vie_politique_et_sociale_en_France.pdf

Overené : 2.3. 2012

20. (www.lefigaro.fr) // Le Conseil supérieur de la magistrature veut promouvoir les femmes. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/02/19/01016-20140219ARTFIG00042-le-conseil-superieur-de-la-magistrature-veut-promouvoir-les-femmes.php>

Overené : 19.2.2014

21. (www.lepoint.fr) // Hommes-femmes : l'inégalité salariale perdue. (Elektronický dokument). URL :

http://www.lepoint.fr/economie/hommes-femmes-l-inegalite-salariale-perdue-04-03-2015-1909824_28.php

Overené : 4.3. 2015

22. (www.lexpress.fr) // Manifestation à Paris pour dire non à la violence contre les femmes. (Elektronický dokument). URL :

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/manifestation-a-paris-pour-dire-non-a-la-violence-contre-les-femmes_1624939.html

Overené : 22.11.2014

23. (www.magdavasaryova.sk) // Magda Vášáryová. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.magdavasaryova.sk/category/co-robim-v-politike>

Overené : 10.4.2015

24. (www.osveta.mil.sk) // Súhrnná správa o stave rodovej rovnosti na Slovensku za rok 2013. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.osveta.mil.sk/data/files/3966.pdf>

Overené : 3.1. 2014

25. (www.profesia.sk) // Rozdiel medzi platom mužov a žien je 22%. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.profesia.sk/cms/newsletter/marec-2015/rozdiel-medzi-platom-muzov-a-zien-je-22/44851>

Overené : 1.3.2015

26. (www.saske.sk) // Komunistické ženské hnutie na Slovensku v 20. storočí.
(Elektronický dokument). URL :

<http://www.saske.sk/cas/archiv/4-2006/Ruskova.html>

Overené : 2.5.2013

27. (www.staragora.com) // Christiane Taubira. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.staragora.com/star/christiane-taubira>

Overené : 5.4.2015

28. (www.thucydide.com) // Les femmes et la République en France - La République au féminin. (Elektronický dokument). URL :

<http://www.thucydide.com/realisations/comprendre/femmes/femmes1.htm>

Overené : 7.3.2015

29. (www.travail-emploi.gouv.fr) // L'égalité professionnelle homme-femme.
(Elektronický dokument). URL :

<http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/les-fiches-pratiques-du-droit-du,91/egalite-professionnelle,117/l-egalite-professionnelle-homme,12788.html>

Overené : 13.8.2014

Sources personnelles

1. Sondage d'opinion de 10 femmes de la France et 10 femmes de la Slovaquie (de 27 à 55 ans) sur l'évaluation de leur condition dans la société